

## **Quatorzième rapport - Juillet 2011**

### **Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction**

#### **Extrait**

##### **Promouvoir la santé des cadres**

Compte tenu de l'intérêt permanent qu'il accorde aux liens entre la santé au travail, la productivité et l'engagement, le Comité a suivi les rapports d'études que l'Association professionnelle des cadres supérieurs de la fonction publique du Canada (APEX) a menées sur la santé des cadres au cours des dix dernières années.

L'APEX a récemment mentionné que les problèmes de santé des cadres coûtaient au gouvernement 100 M\$ par année en perte de productivité, ce qui représente de 10 à 15 p. 100 de leur masse salariale. Lors de la plus récente réunion du Comité en février 2011, l'APEX a soumis au Comité trois grandes recommandations sur les manières de promouvoir positivement la santé des cadres en milieu de travail :

- 1. Appuyer l'élaboration d'une fiche ministérielle sur la santé des cadres qui servirait à comparer, à mesurer et à évaluer les changements de leur état de santé au travail.
- 2. Promouvoir une culture de la santé, du bien-être, du rendement et de la productivité sur les lieux de travail de la fonction publique fédérale.
- 3. Intégrer à sa responsabilité consultative permanente le suivi de l'état de santé des cadres.

Nous accueillons volontiers ces recommandations. Premièrement, nous appuyons l'élaboration d'une fiche ministérielle sur la santé des cadres qui fournira aux ministères de l'information de base à ce sujet par rapport aux normes de l'industrie. Grâce à ces renseignements, nous sommes d'avis que le Comité pourrait jouer un rôle actif pour suivre la santé des cadres et pour recommander des manières de la promouvoir. Nous aimerions recevoir un rapport d'étape sur cette initiative à notre prochaine réunion.

À propos d'un sujet connexe, nous souhaiterions également en apprendre davantage sur l'*Initiative de gestion de l'invalidité*, une stratégie gouvernementale visant à promouvoir une fonction publique productive grâce à une meilleure gestion des problèmes de santé au travail et à la réduction des coûts associés à l'incapacité en milieu de travail.

### **Sommaire des recommandations**

6. En se servant des normes de l'industrie, mettre au point une fiche ministérielle sur la santé des cadres qui fournira de l'information de base sur les problèmes de santé des cadres et en facilitera la mesure, le suivi et l'amélioration.

### **Sujets des réunions futures**

À notre prochaine réunion, nous aimerions être mis au courant des progrès réalisés dans les domaines suivants :

1. L'état de santé des cadres supérieurs, y compris le progrès réalisé relativement à l'élaboration d'une fiche ministérielle pour comparer, mesurer et évaluer les changements de leur état de santé en milieu de travail.
  2. L'*Initiative de gestion de l'invalidité*, une stratégie gouvernementale visant à promouvoir une fonction publique productive grâce à une meilleure gestion des problèmes de santé au travail et à la réduction des coûts associés à l'incapacité en milieu de travail.
-